



# Editorial

## Pourquoi Johnson ne se représentera pas ?

La déclaration de M. L. B. Johnson de ne pas se présenter à la présidence des élections présidentielles en novembre prochain a eu l'effet d'une bombe ! Elle a stupéfait et surpris une foule de gens, à tel point que dans son propre pays, les candidats démocrates ont été estomaqués jusqu'à remettre à plusieurs heures les déclarations que l'on pouvait attendre d'eux.

Pourtant, il y a peut-être moins d'une semaine, a paru une nouvelle parvenant d'une agence de presse, à l'effet qu'il n'était pas tellement certain que M. Johnson se représenterait, mais on ne donnait pas de raison. D'où est venu le coulage s'il y a eu un coulage ? M. le président des Etats-Unis aura crâné jusqu'à la fin mais sa décision peut s'expliquer de diverses façons.

Premièrement, sa politique vis-à-vis le Vietnam, qui est très impopulaire aux Etats-Unis même.

Deuxièmement, les troubles internes dans les murs mêmes de son pays, notamment le problème des Noirs qui a fait explosion déjà en plusieurs Etats et qui peut fort bien s'accroître.

Troisièmement, ses frictions avec la famille Kennedy pour des raisons que l'on devine et qu'un auteur a sorties en épingle dans des périodiques qui se vendent !

Quatrièmement, tout cet ensemble se loge dans une souricière où le président Johnson se sait mal à l'aise et où il ne lui dit rien de continuer de s'aventurer.

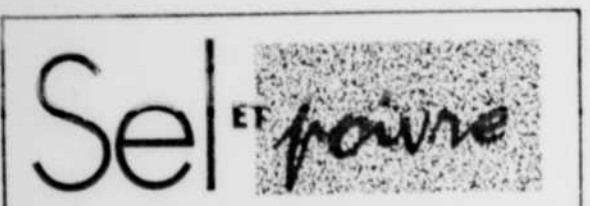
Avant d'annoncer qu'il ne serait pas candidat du parti démocrate à la présidence en novembre prochain, M. Johnson a eu la précaution de préciser des arrêts partiels de bombardements au Nord-Vietnam. C'est une façon de rechercher une certaine élégance dans l'annonce de sa retraite. Mais celle-ci n'est pas élégante pour autant ! On peut deviner que l'important dans ce geste est de ne pas diviser son pays et comme raison, c'est acceptable, encore que l'on n'est pas sans soupçonner des "dessous".

Que feront MM. McCarthy et Robert Kennedy à la suite de cet événement absolument inattendu, de leur propre aveu, on ne le sait pas pour le moment. Selon que Nixon peut prendre de l'avance ou non, le sénateur Robert Kennedy pourrait bien continuer la course. Mais du moment que McCarthy et lui-même ont la même politique vis-à-vis du Vietnam, Kennedy pourrait bien se retirer, ayant donné pendant tellement longtemps l'impression qu'il donnait son appui à McCarthy pour mettre fin à la guerre au Vietnam. Il reste que dans l'un ou l'autre cas, l'homme à battre sera apparemment M. Nixon qui a déjà fait des promesses dans la retrospective de la guerre au Vietnam mais qui ne paraît pas être pris trop au sérieux par l'électorat américain.

Sans doute, la décision du président Johnson aura des repercussions que l'homme de la rue et le lecteur moyen n'ont pas encore perçues. Et en attendant, le système électoral américain ne demeure pas moins compliqué pour la confusion de tous ceux qui n'en comprennent quelque chose qu'au mois de novembre...

En déclarant qu'il ne sera pas candidat démocrate aux prochaines élections présidentielles, M. Johnson a peut-être pensé à des choses dont nous entendrons parler prochainement...

Louis-C. O'NEIL



On parle beaucoup actuellement d'un accélérateur de la mémoire: il s'agit de la pémoïne de magnésium. Il faut espérer que les politiciens vont en utiliser régulièrement, car ils en ont besoin...

Il est question d'insérer dans les dentiers la photo et la fiche d'un individu en cas d'accidents. Je soupçonne que certains prendront un malin plaisir à insérer la photo de leur belle-mère afin d'y mordre à belles dents...

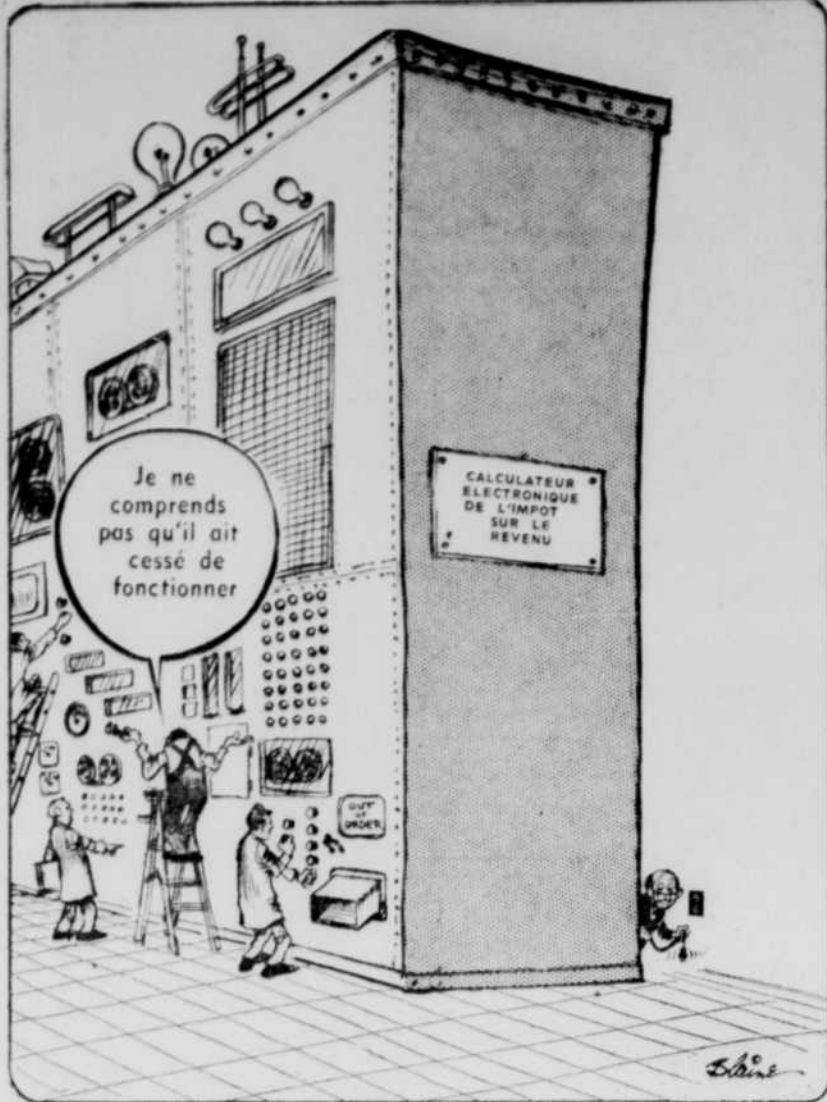
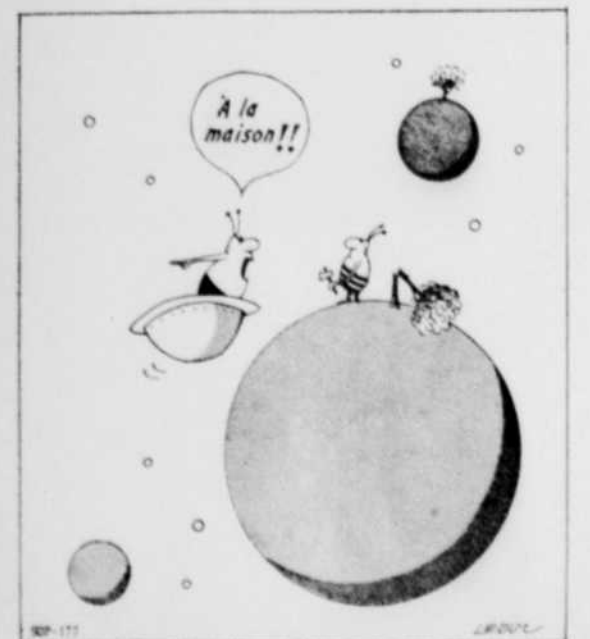
Je suis d'accord avec cette sentence: "La presse écrite est la seule à inviter à la réflexion. Les techniques audio-visuelles ne sont que des moyens de faire impression".

Si les trains devaient arrêter aux traverses à niveau... n'y aurait-il pas moins d'accidents... ? et les compagnies ferroviaires ne seraient-elles pas plus intéressées à les éliminer ?

D'après le professeur Jean Hamburger (curieux nom), 26 pour cent des personnes décédées dans les hôpitaux auraient survécu si le médecin avait obtenu les bonnes informations avant d'établir le diagnostic... l'on ferait appel aux ordinateurs... espérons que ces derniers ne tomberont pas malades...

HONORIUS

## BEEP-BEEP



# Bloc-Notes

## La circulation lourde prohibée

A partir de demain, toutes les routes de la région des Cantons de l'Est seront fermées à la circulation lourde, à partir de minuit, pour une période indéterminée. Il en sera de même pour les routes d'autres régions comme celles de Montréal et l'Abitibi et plus tard encore, pour d'autres secteurs.

Cette politique de fermer les routes à la circulation lourde nous revient tous les ans pendant la période de dégel. Elle peut présenter évidemment des inconvénients pendant cette période qui dure ordinairement trois semaines, mais si on considère que c'est une économie pour la province en ce sens qu'elle protège davantage nos routes et en diminue effectivement le coût des réparations, l'inconvénient vaut bien la peine qu'on l'accepte.

# l'opinion

## des LECTEURS

### Comment comprendre ?

Dimanche, 3 juin 1966, des élections générales étaient tenues dans la province de Québec. Résultat: le parti libéral est défait et l'Union Nationale est portée au pouvoir. Dans le camp des libéraux, on admet avoir été battu sur la question de l'éducation. De son côté, l'Union Nationale s'est présentée devant le peuple avec un programme publié dans son organe, "Le temps", du 7 mai 1966. Ce programme, longuement et minutieusement préparé, comporte un article sur l'éducation où nous lisons ce qui suit:

"En matière de confessionnalité: le peuple du Québec veut que l'on conserve à ses écoles leur caractère confessionnel. Personne ne peut nier l'existence d'une telle volonté collective. Les plus hautes autorités ont aussi reconnu le droit pour les citoyens d'autres confessions — ceux qu'on appelle "les neutres" d'avoir les écoles (non confessionnelles) qu'ils désirent".

Le gouvernement et l'opposition connaissent donc la volonté collective du peuple, des plus hautes autorités de l'Eglise catholique et des Eglises protestantes, quant à la confessionnalité.

Or, comment expliquer le fait que nous devons encore

réclamer un droit que nous avons déjà ? Il ne s'agit aucunement de blâmer l'Union Nationale ou le parti libéral. Notre inquiétude nous porte plutôt à poser la question suivante: Quand il s'agit de préparer des bills sur l'éducation, y aurait-il au parlement ou dans le Ministère de l'Éducation, un ou des fonctionnaires n'ayant vraiment pas compris ou ne voulant pas comprendre, et qui tromperait (ou tromperaient) involontairement ou volontairement non seulement les électeurs mais aussi les élus ?

Patrice S. LARRIVEE  
P.S. — Félicitations aux "Parents Catholiques" et au "Front pour la confessionnalité". Le travail qu'ils accomplissent est urgent et nécessaire.

### Rénovation urbaine

Le lendemain, M. le Maire disait aux journalistes que le site sus-mentionné était imparable, que le tome No 2 sortirait dans 2 mois. Nous avons la preuve qu'il est un incompétent ou qu'il n'est pas sincère dans ses déclarations; car cette semaine, un hebdomadaire local écrivait que le dit tome No 2 devrait sortir au mois de juin.

Comme il doit savoir son projet irréalisable, nous voudrions qu'il l'admette franchement et cesse de faire pression pour empêcher la construction de notre future église, même si vous dites en public, vous et notre député, que l'affaire

ne se laissera pas bernier par la venue de M. Kierans. Pour qu'on viderions nous pour un homme de l'extérieur, si brillant soit-il ? Prendra-t-il les intérêts du comté ? Non, il désire une seule chose: entrer au parlement et Sherbrooke lui servirait de marche-pied.

Que l'on ne prenne pas la population de Sherbrooke pour des imbéciles. M. Kierans est un représentant de langue anglaise et la population ici est à majorité française. Nous avons eu dans le passé des représentants de Sherbrooke de langue anglaise. Il y est temps

de se laissera pas bernier par la venue de M. Kierans. Pour qu'on viderions nous pour un homme de l'extérieur, si brillant soit-il ? Prendra-t-il les intérêts du comté ? Non, il désire une seule chose: entrer au parlement et Sherbrooke lui servirait de marche-pied.

Que l'on ne prenne pas la population de Sherbrooke pour des imbéciles. M. Kierans est un représentant de langue anglaise et la population ici est à majorité française. Nous avons eu dans le passé des représentants de Sherbrooke de langue anglaise. Il y est temps

de se laissera pas bernier par la venue de M. Kierans. Pour qu'on viderions nous pour un homme de l'extérieur, si brillant soit-il ? Prendra-t-il les intérêts du comté ? Non, il désire une seule chose: entrer au parlement et Sherbrooke lui servirait de marche-pied.

ables et on en a une idée par les rapiéçages que nos rues sont obligées de subir au printemps.

Les intéressés seraient donc bien mal venus d'ignorer les consignes qui seront données à ce sujet dans les journaux en respectant les restrictions imposées pour une période de temps indéterminée mais qui couvre ordinairement trois semaines. En collaborant avec le ministère de la voirie, on raccourcira peut-être cette période et on contribuera à une amélioration plus hâtive de nos routes, surtout que dans beaucoup de cas, les inondations et la crue des rivières ne sont pas pour améliorer la situation.

L.C.O.N.

# Les accusations contre Radio-Canada: probablement fondées (M. E. Rochette)

PLESSISVILLE, (GAB) — "Les accusations portées contre Radio-Canada il y a quelques mois étaient probablement fondées. Plusieurs émissions de propagande à peine dissimulées pour l'athéisme, le mépris de la morale, l'alcoolisme, les narcotiques. Certains animateurs favorisent nettement un tel état de chose. Devant ces faits, nous avons raison de nous poser des

questions et de nous inquiéter sérieusement sur l'avenir de notre jeunesse." Ces phrases résumant une partie de la cause prononcée à Plessisville par M. Emilien Rochette, fondateur du Richelieu - Québec et ex-député dans le gouvernement provincial. Accompanyé de son épouse, M. Rochette était l'invité d'honneur et le conférencier à un souper mixte du Richelieu de Plessisville.

"Les membres Richelieu qui se donnent comme mission première de veiller au bien-être de l'enfant doivent voir à ce que ceux qui font les lois adoptent des législations où la morale, la personne humaine, l'éducation des jeunes soient considérées."

Ce que nous montrons à notre jeunesse aura une influence considérable sur l'avenir de notre petit peuple", a dit M. Rochette.

## Ligues intra-régional

### Classement final au ballon-panier

VICTORIAVILLE Le service d'éducation physique et du sport scolaire de la régionale des Bois-Francis a organisé des ligues de basket-ball intra-régional.

Au total, 17 équipes de basket-ball, environ 200 joueurs, divisées en quatre ligues se sont rencontrées deux à trois fois chacune. Tous les secteurs de la Régionale étaient représentés, soit Victoriaville, 14 équipes, Arthabaska 2 équipes, Warwick 2 équipes, Princeville 4 équipes, et Plessisville 3 équipes.

Cette première tentative de former des équipes régionales dans des ligues s'avère une expérience fructueuse pour les années à venir.

### Classement final des ligues

Senior garçons:	—	22 points
Plessisville	—	18 "
Princeville	—	4 "
Warwick	—	2 "
Senior filles:	—	24 "
Warwick	—	14 "
Victoriaville	—	8 "
Plessisville	—	2 "
Junior garçons:	—	18 "
Victoriaville	—	13 "
Plessisville	—	13 "
(Collège)	—	10 "
Arthabaska (I.T.)	—	8 "
Plessisville (St-Edouard)	—	7 "
Arthabaska (Collège)	—	2 "
Junior filles:	—	10 "
Victoriaville	—	6 "
Plessisville	—	2 "

### Meilleurs compteurs durant la saison

Senior garçons — Roger Valin, Plessisville: 327 points;
Senior filles — Lise Raymond, Princeville: 272 points;
Junior garçons — Jean-Marc Poulin, Plessisville: 111 points;
Junior filles — Micheline Simard, Princeville: 41 points.

### Les finales

Senior garçons:	Victoriaville	73
	Plessisville	69
Senior filles:	Warwick	74
	Princeville	68
Junior garçons:	Victoriaville	64
	Plessisville	43
Junior filles:	Princeville	45
	Victoriaville	37

## Les quilles

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Ruben Bros a pris une légère avance de 20 quilles sur le Garage R. et B. Houle dans la première joute de la semaine au total des quilles dans la ligue de grosses quilles O'Keefe.

Yvon Roberge s'est plus particulièrement signalé en roulant un simple de 233 et un triple de 609 de même que Guy Roy avec 246 et 392 pour le Ruben Bros.

Emile Girouard a brillé pour le Garage Houle en réussissant un simple de 241 et un triple de 575. Roland Girouard a aussi bien fait en roulant un simple de 211 et un triple de 545.

Dans l'autre joute, le Nettoyeur Langlois a une priorité de 18 quilles sur le Michel Transport. Pour le Langlois, Adrien Henri a brillé avec une fiche de 198 et de 544 pour le triple. Dans le camp du Michel Transport, le meilleur pointage a été inscrit par Paul Belleau, soit 189 et 544.

Le Ruben Bros a réussi un exploit digne de mention en roulant un formidable simple de 1015 et un triple de 2.678. En vertu de son triple de 609, Yvon Roberge affiche une moyenne de 184,7 en tête des moyennes pour la période des éliminatoires. Il est suivi de Roland Girouard 183,1, Guy Roy 182,2, Ena Roy 179,7, et Michel Courchesne 179,3.

## Un certain renouveau

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des projets sont actuellement étudiés par le président de la Chambre de commerce de Plessisville, M. Rosaire Côté, pour apporter un certain renouveau dans le programme des assemblées régulières du mouvement. Des détails à ce sujet seront communiqués lors de la prochaine réunion des membres. Une autre activité est déjà inscrite à l'ordre du jour de cette prochaine réunion: il s'agit de la projection du film en couleur "Allons-y", du Canadian National.

Un paroissien de St-Maurice, Thetford Mines.

## L'existence de Dieu

"Des programmes de Radio-Canada mettent ouvertement en doute la preuve de l'existence de Dieu. C'est là un tort considérable causé à notre jeunesse et nous ne devons pas nous surprendre devant leurs réactions", a dit M. Rochette.

# Session d'examens pour les adultes au mois de juin

VICTORIAVILLE, (JD) — Le Service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis tient à rappeler aux adultes qu'une session d'examens aura lieu en juin prochain.

A la suite des directives du Bureau régional du ministère de l'Éducation, l'inscription à ces examens s'effectuera dans chaque Régionale.

Par ailleurs, la date du 3 avril a été fixée comme limite pour les inscriptions aux examens aux adultes. Pour de plus amples informations, on est prié d'entrer en communication avec le directeur de l'Éducation permanente de la Régionale des Bois-Francis, M. Lucien Dancause.

# Qui paiera les frais de l'Atelier pédagogique de l'école Massicotte ?

VICTORIAVILLE, (JD) — La question du financement des Ateliers pédagogiques a rebondi de plus belle sur la table des commissaires de la Régionale des Bois-Francis. Cette fois, certains points d'interrogation émanant de l'Atelier pédagogique de l'école secondaire J. P. H. Massicotte. On se demande, en effet, qui paiera les frais d'opération courants nécessités par le bon fonctionnement de l'Atelier.

Les membres de l'Atelier s'interrogent aussi à savoir qui défrayera le coût des services de spécialistes ou de conférenciers. Il en est de même pour les frais de transport, lors de voyages d'informations toujours possibles.

Les commissaires n'ont pas caché une certaine surprise devant les doléances de l'Atelier de l'école Massicotte. Ils avaient, en effet, l'impression que la réglementation, émise quelques semaines plus tôt, concernant le financement, était suffisamment claire.

Dorénavant, donc, les demandes de contributions financières de la part de la Régionale devront être acheminées vers le directeur de l'enseignement secondaire, M. René Deshaies. Mais, en principe, la Commission scolaire régionale s'est toujours montrée d'accord pour absorber les dépenses nécessaires des ateliers.

Les commissaires soutiennent que la participation des parents à l'Atelier ne doit pas englober une contribution financière. Il n'en demeure pas moins, comme l'explique l'Atelier de l'école Massicotte, dans sa lettre, que la question financière est fort importante pour assurer vie à tout organisme.

## Chronique municipale

PLESSISVILLE, (GAB) — Le conseil municipal de Plessisville a pris en considération une offre de M. Jean Fournier, de l'école de baseball; une étude sera toutefois faite par les édiles avant de donner suite à la proposition. Il s'agit du stade de baseball pour lequel on demande depuis quelques mois le prolongement d'estrades. L'offre faite par M. Fournier consiste à obtenir du bénévolat, initiative qui sera dirigée par l'école de baseball, pour exécuter les travaux à condition que le conseil acquitte le coût des matériaux.

Des ententes ont été conclues entre la firme Panketrol et le conseil municipal pour une lisière de terrain à l'intersection de la rue St-Calixte et de l'avenue St-Edouard. Panketrol cède ce qui est nécessaire pour l'installation à cet endroit d'une lumière de circulation. On sait que le conseil municipal a décidé de remplacer ses lumières de circulation par d'autres très modernes et du genre de celles qui sont déjà en usage dans les grandes villes.

Une demande de la Chambre de commerce de Victoriaville a été approuvée par le conseil municipal. Comme les autres conseils municipaux de la région et autres organismes de pression, on appuie les démarches faites auprès du gouvernement du Québec pour que se réalise au plus tôt le projet de la route trans-québécoise qui traversera la partie "ouest" des Bois-Francis.

Les édiles municipaux ont confié à la Chambre de commerce la tâche de faire une étude complète sur la question des loisirs, de l'utilisation des locaux, de la bibliothèque au Centre des loisirs. Cette étude sera faite en collaboration avec la Commission municipale de loisirs et le Conseil d'administration du Centre des loisirs. Une telle décision fait suite à une requête attirant l'attention du conseil municipal sur le problème de local à la Bibliothèque de Plessisville, requête présentée par la Jeune chambre, la Chambre de commerce et le Richelieu.

Le conseil a accepté de réserver pour le Service social du comté de Mégantic, les bureaux occupés auparavant par le secrétariat de la Commission scolaire. Ces locaux sont situés à l'édifice social. Les appartements sont actuellement disponibles dans la construction qui appartient à la ville.

Le maire Marcel Collin et des membres du conseil municipal ont été autorisés à se rendre à Québec pour discuter la question du projet de barrage. Des autorités du ministère des Richesses naturelles seront venues à cette occasion. D'autre part, une délégation du conseil municipal assistera à des séances sur le développement industriel du Québec. On répond ainsi à une invitation pour les 21, 22 et 23 avril, invitation faite par M. Louis-H. Houde, directeur au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

# Prochaines activités du Corps musical St-André, à Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Il nous fait plaisir ici de vous faire connaître les prochaines activités du Corps musical St-André d'Acton Vale.

Le 6 avril prochain, le Corps musical St-André fera partie d'un grand spectacle qui se déroulera au Centre récréatif Maisonneuve à Montréal. Au nombre des groupes participants figurent plusieurs corps musicaux de la région métropolitaine et en particulier, un des meilleurs ensembles du pays, soit les "Cadets de l'Ottawa". C'est donc un honneur pour tous les membres de faire partie de ce grand spectacle. Tous les parents et amis sont invités à aller encourager leur Corps musical St-André à Montréal.

Le Corps musical St-André participera au grand défilé du Festival de l'énergie qui se déroulera à Plessisville, le 21 avril prochain.

Le 28 avril prochain, les Cadets du Corps musical St-André participeront à un défilé des Chevaliers de Colomb.

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910 Imprimé par LA TRIBUNE (1964) L.T.E.E., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 531-9291 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: au Canada par la poste, seul endroit desservi par camélot: un an: \$15.00; 6 mois: \$9.00; 3 mois: \$6.75; 1 mois: \$1.75. Aux États-Unis avec supplément Perspectives et Camélot illustrés: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00; 3 mois: \$8.00; 1 mois: \$2.50.

LA Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, Fédération des quotidiens de langue française, Union de presse francophone de Presse-Presses, Service de photos Télévision de Presse Canadienne et la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Adi (Association des Circulations ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.



Vous pouvez  
vous fier aux  
chaussures

**savage**

pour les pieds  
des enfants  
qui grandissent.  
La plupart des mères  
s'y fient.

Parce que nos  
meul petites  
chaussures Savage  
sont fabriquées  
de matériaux

durables  
et de haute qualité...

Elles chaufferont  
bien les petits  
pieds... Confortablement  
aussi.

Elles sont également  
traitées à la méthode  
Sanitized.

C'est pourquoi  
vous obtenez  
une valeur inégalable  
et qu'une petite  
chaussure Savage  
est un achat profitable.  
Demandez-les  
dans les bons magasins  
de chaussures ou dans  
les magasins  
à rayons.

Vous pouvez  
vous fier aux  
chaussures

**savage**

pour les pieds  
des enfants  
qui grandissent.  
La plupart des mères  
s'y fient.

Parce que nos  
meul petites  
chaussures Savage  
sont fabriquées  
de matériaux

durables  
et de haute qualité...

Elles chaufferont  
bien les petits  
pieds... Confortablement  
aussi.

Elles sont également  
traitées à la méthode  
Sanitized.

C'est pourquoi  
vous obtenez  
une valeur inégalable  
et qu'une petite  
chaussure Savage  
est un achat profitable.  
Demandez-les  
dans les bons magasins  
de chaussures ou dans  
les magasins  
à rayons.



STYLE SAVAGE

STYLE BLAIR

STYLE SHERMAN

STYLE UNIMOLD

STYLE KOOLIES

STYLE INES

STYLE 3467

STYLE 54747

STYLE 54747

# Thetford cité en exemple pour avoir réussi la première fusion de fanfares



**DERNIERES HEURES DE LA PHILHARMONIQUE** — Avant d'abandonner définitivement le nom qu'elle porte depuis 1923 et joindre les rangs de la fusion survenue au début de l'année, la Philharmonique de Thetford Mines a tenu à rendre hommage à ses doyens, de même qu'à ses musiciens et bienfaiteurs. 63 plaques-souvenirs furent attribuées à l'occasion de cette fête, qui s'est déroulée au kiosque de St-Maurice. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Wallace Baker, membre fondateur; Julien Vallée, président de la nouvelle Harmonie de Thetford; Philippe Camiré, président de la Philharmonique et trompettiste au sein de cette fanfare depuis 41 ans, et vice-président de la nouvelle Harmonie; John Courtemanche, de Marieville, vice-président de la nouvelle Fédération des Harmonies Fanfares du Québec; Maurice Carier, vice-président de la Philharmonique, dont il est membre depuis 37 ans, et Lorenzo Marois, directeur musical de la Philharmonique ou il compte 34 années de vie active, et assistant-directeur de la nouvelle Harmonie.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

**THETFORD MINES, (B.F.)** — La ville de Thetford Mines mérite d'être citée en exemple à toute la province, d'abord pour avoir été la première au Québec à réussir la fusion de fanfares, qui exercent leurs activités en ses frontières, et ensuite pour la compréhension et la solidarité qui ont marqué cet accord.

Cette déclaration a été faite dans la cité de l'or blanc en fin de semaine par l'ex-président de l'ex-fédération des fanfares amateurs de la province, et vice-président de la nouvelle fédération des harmonies-fanfares du Québec, M. John Courtemanche, de Marieville.

M. Courtemanche était de passage à Thetford Mines sur l'invitation des directeurs de la philharmonique qui mettaient un terme à ses activités par une magnifique soirée récréative.

On sait que la philharmonique et l'union musicale ont mené à bon port les pourparlers entamés en vue de leur fusion, et que désormais ces deux fanfares exerceront leurs activités sous un étendard commun, celui de l'« Harmonie de Thetford ».

L'entente qui a été réussie à Thetford est tout simplement formidable tant comme la compréhension et l'intérêt déployés par les musiciens des deux fanfares tout au long des négociations. Je crois que cet

accord peut amener plusieurs autres villes à accélérer le fusionnement de leurs fanfares, au modèle du principe établi dans la ville de l'« Amiante », de pointer M. Courtemanche.

**Niveau provincial**

La fusion des fanfares n'est pas mise de l'avant uniquement à l'échelon municipal, mais également au niveau provincial. Effectivement, l'association et la fédération des fanfares amateurs du Québec en sont venues à un accord similaire à celui de Thetford, et ces deux organismes seront désormais connus sous le nom de la fédération des harmonies-fanfares du Québec.

La nouvelle fédération tiendra son festival le 30 juin prochain à Valleyfield. Elle est officiellement reconnue comme porte-parole des fanfares du Québec auprès du ministère des affaires culturelles.

### 63 plaques-souvenirs

La dernière page de l'histoire de la philharmonique de Thetford, incorporée en 1923, s'est terminée avec la remise de 63 plaques-souvenirs. Les récipiendaires furent les membres fondateurs, anciens musiciens, membres actuels, et bienfaiteurs du mouvement.

La fête était présidée par M. Philippe Camiré, et groupait de nombreux invités d'honneur, dont des membres du gouvernement municipal et de la commission municipale des loisirs.

## Chronique scolaire

**THETFORD MINES, (AP)** — Le conseil scolaire de Thetford devra déboursier la somme de \$4,800.00 pour avoir profité des services de M. Fernand Sylva, professeur et coordonnateur en éducation physique attaché à la Régionale de l'Amiante, pendant trois jours par semaine durant cette année. Une résolution a été adoptée dernièrement par la Régionale de l'Amiante à cette fin.

O-O-O-O-O

Le président de la Régionale, M. Benoit Cyr, et le secrétaire-trésorier-administrateur, Omer St-Laurent, ont été autorisés par voie de résolution à signer un bail d'un an avec le Couvent de Disraël au prix de \$500 pour l'année, pour le local servant à l'enseignement de l'art culinaire.

O-O-O-O-O

La Régionale de l'Amiante a fait parvenir une lettre au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, exprimant sa déception de ne pas voir le nom de la ville de Thetford figurer sur la liste des municipalités qui ont obtenu un CEGEP. Dernièrement la lettre de la Régionale vient s'ajouter à de nombreuses autres représentations d'organismes locaux à la suite de la conférence de presse de M. Cardinal.

O-O-O-O-O

Le service de l'Éducation permanente a été autorisé au cours de la même assemblée publique à dispenser aux professeurs des cours de mathématiques modernes au moyen du téléprojecteur.

O-O-O-O-O

Le conseil scolaire de Thetford a accordé, comme par les années passées, son octroi régulier de \$5,900 pour les loisirs de la Cité de Thetford.

## VE2-CTM: RECRUTEMENT

**THETFORD MINES, (AP)** — Le club de radio-amateur de Thetford, mieux connu des initiés par ses lettres d'appel VE2-CTM, est en pleine campagne de recrutement actuel.

Le club compte déjà plus de 20 membres depuis sa fondation en novembre 1967. La campagne se terminera de dimanche prochain, le 7 avril, à l'occasion de la partie de sucre annuelle qui se tiendra à la cabane à sucre de M. Gérard Bolduc, à Sacré-Coeur de Marie.

On profitera de la circonstance pour souper sur place jusqu'à dimanche prochain, les nouveaux membres ne paieront que \$10 pour l'année 1968, mais, après la campagne actuellement en cours, le coût d'inscription sera porté à \$15.

Le club invite les jeunes et les moins jeunes à devenir membre de cette association et à participer également à la partie de sucre. Pour tous renseignements au sujet de l'inscription comme membre et des billets pour la partie de sucre, on est prié de communiquer avec MM. Jacques Coriveau, 335-5664, Yvon Drouin, 335-3923, Jean-Marc Labarre, 335-5632, et Jean-Marc Poirier, 338-1620.

Le club permet aux membres de communiquer avec le monde entier par voie des ondes et forme, avec les milliers d'autres sans-filistes mondiaux, une confrérie.

# La régionale de l'Amiante dispenserait des cours du CEGEP dès septembre prochain ?

**THETFORD MINES, (B.F.)** — Si le ministère de l'Éducation décide d'offrir à certains collèges le privilège de dispenser le programme du collège d'enseignement général et professionnel en septembre prochain, même si certaines institutions ne sont pas encore officiellement reconnues comme CEGEP, Thetford Mines demanderait la permission de dispenser ce cours.

Une lettre à cette fin a été adressée au sous-ministre de l'Éducation, M. Jean-Marie Beauchemin.

En ce qui concerne la région de l'Amiante hier à l'adresse du sous-ministre de l'Éducation, M. Jean-Marie Beauchemin.

Un peu plus tôt dans la journée, le député Marc Bergeron avait abordé ce sujet lors d'une conférence d'information. Il faisait effectivement part aux membres de la presse d'un vœu exprimé par le député Jean-Guy Cardinal, à l'effet que les maisons intéressées à se regrouper dans le

conteste d'un CEGEP, mais non reconnues comme tel, lui fassent parvenir le plus tôt possible une copie du programme ou des cours qu'elles seraient en mesure de donner en 1968-69.

Par cette révélation, on constate que l'esprit de la lettre que le comité pour l'organisation d'un CEGEP à Thetford a fait expédier à Québec rejoint parfaitement le désir du titulaire du ministère de l'Éducation, note-t-on à Thetford Mines. Pour dissiper toute équivoque, précisons qu'il demeure toujours possible que les autorités provinciales annoncent dans un avenir plus rapproché qu'on ne le pense, la création d'un CEGEP dans la cité de l'or blanc.

But

La missive d'hier au sous-ministre Beauchemin visait également un précieux objectif. Si Thetford est autorisée à dispenser le programme du CEGEP en septembre '68, il sera sûrement possible de recruter nombre de professeurs qu'il faudra avant qu'ils ne

quittent pour aller enseigner dans des collèges d'enseignement général et professionnel ont été officiellement implantés.

**Financement**

Les étudiants d'un CEGEP bénéficient de la gratuité des cours. A supposer que Thetford soit autorisée à donner en septembre le programme du CEGEP, sans posséder son statut, le député Bergeron juge qu'il ne se pose pas de problèmes majeurs parce qu'il sera toujours possible pour les étudiants de toucher des bourses plus substantielles.



**LE SPORT, AMBASSADEUR PAR EXCELLENCE!** — Le sport a de nouveau été à l'origine d'une rencontre empreinte de franchise et cordiale camaraderie en fin de semaine dernière à Thetford Mines. Pour la deuxième année consécutive, une joute de hockey a réuni sur la glace du Centre des loisirs les membres de la Commission municipale des loisirs, du Comité des sports, les commissaires d'écoles de la régionale de l'Amiante et de la cité de Thetford, ainsi que les membres de la presse écrite et parlée. La photo ci-haut montre les champions, au summum de leur exubérance. Une soirée intime a ensuite réuni vainqueurs et vaincus qui ont solidairement et conjointement fraternisé et dans la victoire et dans la défaite.

## Treize personnalités recommandées comme futurs membres de l'exécutif du CEGEP

**THETFORD MINES, (B.F.)** — A la réunion qu'il a tenue hier soir, le comité d'organisation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Thetford Mines a sélectionné 13 personnes qui seront recommandées auprès du ministère de l'Éducation pour faire partie de l'exécutif de l'éventuelle corporation.

Cette sélection a été précédée d'une consultation au sein des organismes de la région. Les noms qui seront recommandés à Québec sont les suivants: le notaire Jean-Marie Roberge, Lionel Pluz, Marie-Louise Trépanier, Georges Dionne, François Labbé, le Dr Huguette Roy-Verreault, le Dr Marc Poulin, tous de Thetford Mines; le Dr M. Côté de Robertsonville; Luc Grondin, de Lambton; Wilfrid Roy, de St-Pierre de Broughton; L. E. Boutin, agronome, de Disraël; Maurice Lauzon, ingénieur, de Black Lake; et Louis-Georges Vaillancourt, de Coleraine.

## Une visite industrielle marque la fin du cours de formation professionnelle

**THETFORD MINES, (AP)** — A l'occasion de la fermeture de trois cours de formation professionnelle à l'école de Métiers de Thetford, une visite a été organisée par ses responsables de ces cours ou de nombreuses personnes du monde industriel de Thetford ont pris part.

Les responsables ont fait faire le tour des ateliers qui ont servi au perfectionnement des quelque 85 élèves-adultes, sélectionnés et dirigés par le Centre de Main-d'œuvre du Canada à Thetford. Il s'agissait des cours en plastage-mécanique, en fibre de verre et en mécanique de moteurs deux temps.

## Décès de M. Ulric Marcoux

**BLACK LAKE, (AP)** — Un citoyen de Black Lake, M. Ulric Marcoux, 67 ans, du 344 St-Désiré, est décédé dimanche dernier, le 31 mars, à l'hôpital St-Joseph de Thetford.

Outre son épouse, dame Rosa Lanteigne, il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Gérard Marcoux, M. et Mme Royal Lessard (Laurette), M. et Mme Leo Marcoux, M. et Mme Pamphile Vachon (Eveline), M. et Mme Gilles Turgeon (Lise) et Mlle Gisèle Marcoux, tous de Black Lake.

Il laisse également ses frères et belles-sœurs M. et Mme Henry Marcoux, de Victoriaville, M. et Mme Eugène Noël, de Ham-nord, M. et Mme Joseph Dubois, de St-Ferdinand, ainsi que M. Joseph Allaire, de Victoriaville, Mme Germaine Marcoux, de Black Lake, Mme Amélie Marcoux et M. Georges Marcoux, de Black Lake.

Il laisse dans le deuil plus de 23 petits-enfants.

## Glanures thétfordoises

**THETFORD MINES, (B.F.)** — Tous les chasseurs et pêcheurs de la région de l'Amiante sont cordialement invités à se rendre, ce soir, à l'École secondaire des garçons à Thetford Mines, pour la réunion Moislon annuelle. Cette année, on assure tous les participants d'une soirée qui surpassera toutes les précédentes. Le programme comprendra des films en premier et en français, une conférence, et le tirage de deux prix de présence de grande valeur. La réunion est cédulée pour 8 heures p.m.

O-O-O-O-O

Une seule arrestation a été effectuée dans la cité de l'or blanc en fin de semaine. Il s'agit d'un automobiliste trouvé au volant de son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a reconnu sa culpabilité hier après-midi devant le juge de paix, pour écoper de \$50 d'amende et les frais.

O-O-O-O-O

Une soirée récréative sera tenue au Centre culturel de Black Lake le 28 avril à 8 heures, au profit de l'Association des pompier-volontaires de l'endroit. Le chef Guertin invite cordialement la population à venir encourager de leur présence les membres de ladite Association.

O-O-O-O-O

Un autre film réalisé pour le jeune cinéaste thétfordois Jean-Charles Poulin sera à l'affiche du Centre paroissial de Thetford dimanche soir, le 21 avril. Cette réalisation cinématographique a été tournée aux îles Hawaii, Los Angeles, San Francisco, Disneyland, et autres endroits de renom. Le film, d'une durée de deux heures, est en couleur et sonore. On sait que des milliers de personnes ont déjà pu apprécier les talents de M. Poulin dans l'art cinématographique, à l'occasion de la présentation de son film sur les fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Thetford Mines, et l'histoire de cette ville.

O-O-O-O-O

C'est cette semaine que sont attendus à Thetford Mines les trois fonctionnaires du ministère de l'Équipement et du Logement de France. Ces derniers seront de passage dans la cité de l'or blanc pour y recueillir des informations touchant sa rénovation urbaine.

## En quelques lignes

**VICTORIVILLE, (JD)** — Les Filles d'Isabelle du Cercle Ste-Victoire... tiendront une initiation... le 7 avril courant, à compter de 1 heure... à l'école St-Gabriel Lalonde de Victoriaville... Toutes les sœurs sont cordialement invitées à cette initiation...

O-O-O-O-O

La Sûreté provinciale met les conducteurs de motocyclettes en garde contre le danger de négliger l'entretien des feux arrières et des phares... Un jeune Montréalais l'a appris à ses dépens, en fin de semaine, en entrant en collision avec une automobile... D'autre part, la voiture de M. Réal Nadeau, de Coleraine, a heurté un chevreuil femelle face à la plage Paquette, à Plessisville... L'animal, qui portait un petit, a été tué sur le coup... Il fut remis à des institutions comme le veut la loi...

O-O-O-O-O

L'agent Donat Grégoire, de la PP de Victoriaville, a vu des... papillons... en fin de semaine... Serait-ce enfin un signe de beau temps... L'agent Guy Héroux a confirmé les "visions" de son collègue... Un lourd camion-remorqueur transportant des panneaux de bois a brûlé sur la route transcanadienne... Les dommages sont importants...

O-O-O-O-O

Les Pourpres royales tiendront leur partie de sucre annuelle, dimanche prochain, à la cabane de M. Herman Charret, route de St-Paul... Les billets sont en vente à la Loze des Elans... Les membres en ont aussi à la disposition du grand public... Le Mouvement des Femmes chrétiennes de Ste-Victoire tiendra une assemblée générale, ce soir, à compter de 8 heures, au Centre civique...

**C'EST FORMIDABLE!**

**MONIC**

A UN AN AUJOURD'HUI!

C'est à vous tous que je le dois.

Je vous remercie en vous offrant une nouvelle collection printanière à :

**20% DE RABAIS**

CE SPECIAL N'EST QUE POUR LES 4-5-6 AVRIL SEULEMENT

Robes 3 à 15 ans, etc.

Cordiale bienvenue à toutes!

**MONIC ENR.**

Monique Simard, prop.

Thetford Mines

92a, Notre-Dame Nord

## Montréalais à l'hôpital St-Joseph par suite d'un dérapage, route 49

**THETFORD MINES, (B.F.)** — Un Montréalais a dû être conduit à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines hier soir, à la suite d'un dérapage survenu sur la route 49, entre St-Ferdinand et Black Lake.

Le blessé, identifié comme étant Georges Boucher, était encore dans un état de demi-conscience sur la fin de la soirée. Il souffre d'une plaie au front, et d'une fracture au bras gauche. Selon le Dr C. Mercier, l'état de l'accidenté serait toutefois satisfaisant.

Le dérapage

Les circonstances exactes de l'accident ne sont pas encore connues. L'auto que conduisait M. Boucher serait la propriété d'une entreprise de forage, ayant ses bureaux à Montréal.

Quant à l'accidenté, il serait lui-même l'ambulance de commerce. C'est l'ambulance de la maison P.-E. Ruel qui l'a conduit à l'hôpital de Thetford.

DEPUIS 21 ANS A VOTRE SERVICE

•

•

•

VENDRE UNE CHAUSSURE C'EST FACILE

•

•

•

BIEN AJUSTER EXIGE UNE LONGUE EXPERIENCE

•

•

•

RIEN NE SERT D'ACHETER UNE BONNE CHAUSSURE SI ELLE N'EST PAS BIEN AJUSTEE

•

•

•

CONFIEZ-NOUS LES PIEDS CROISSANTS DE VOS ADOLESCENTS

•

•

•

NOUS AVONS TOUJOURS LE PLUS GRAND CHOIX DE CHAUSSURES SAVAGE EN MAGASIN

**PATRICE ROY SUR LA PLAZA**

Education supérieure

La ville de Granby: complètement ignorée

(M. Romuald Gagnon)

GRANBY — M. Romuald Gagnon, président du Syndicat international des travailleurs du tabac de Granby, a fait parvenir une lettre, au nom du syndicat qu'il représente, à M. Armand Russell, ministre des Travaux publics et député du comté de Shefford.

Cette missive dénonce catégoriquement que la ville de Granby est complètement ignorée dans le domaine de l'éducation supérieure. Le syndicat s'en prend à d'autres villes de la région qui viennent contrebalancer le travail que toute la population de Granby a commencé, à cet effet.

Le communiqué mentionne que le syndicat doit répondre à plusieurs questions de la part des travailleurs qui demandent continuellement jusqu'à quel point la ville de Granby en est rendue dans cette affaire, car les citoyens ne veulent pas que Granby passe encore une autre fois le dernier, sur le plan académique. Le message demande également au ministre s'il serait possible de donner des développements nouveaux concernant l'établissement d'un CEGEP à Granby.

Il n'est nullement question de Saint-Jean, Saint-Hyacinthe ou d'autres villes, concernant la revendication que Granby a faite auprès du ministère de l'Éducation pour l'établissement d'un Collège d'enseignement général et professionnel, du fait que nous ne voulons pas de d'autres villes du Québec viennent, dans les circonstances, bloquer le travail fait par la population de Granby.

"Si nous ne lâchons pas, dit le communiqué, c'est que Granby a toujours été ignoré dans le passé, dans le domaine de l'enseignement supérieur, comme si nous avions des propriétés utiles à notre société seulement par des enfants qu'on lui donne."

"En regardant les statistiques fournies par le comité de l'Opération Départ, éducation permanente, on prend vite connaissance que le niveau de scolarité dans la région de Granby est excessivement bas. Définitivement, ce serait une injustice impardonnable que Granby soit encore refoulé dans le secteur et ce, après avoir rendu possible l'établissement d'un CEGEP dans d'autres villes de la province."

Par ailleurs, M. Gilles Bélanger, président du comité provisoire en vue de l'établissement d'un CEGEP à Granby, ainsi que M. Jacques Dubois, administrateur à la commission scolaire régionale Meulaur ont reconnu les pressions exercées par ce syndicat et se sont unis pour demander au ministre d'insister auprès du ministère de l'Éducation pour l'obtention d'un collège d'enseignement général et professionnel à Granby.

Manque de collaboration et de coordination au sein des comités des Loisirs de Granby

GRANBY — Plusieurs malaises au sein des comités des Loisirs, Inc., de Granby, ont été dépeints au cours d'une réunion qui se déroula en fin de semaine. Les comités paroissiaux ont reconnu qu'il existe un manque de collaboration et de coordination entre les comités et les conseils exécutif et administratif des Loisirs. Pour appuyer ce motif, l'un des délégués a fait la remarque suivante: "On se pose la question, à savoir si vous êtes sincères lorsque vous convoquez des réunions d'administration?" Il a pris comme exemple une récente réunion où il n'y avait apparemment qu'une faible proportion des directeurs représentés.

Le fait a été appuyé par les membres délégués des paroisses qui ont émis l'opinion qu'une certaine latitude doit être laissée aux comités de loisirs paroissiaux afin par exemple, de leur conserver le mérite de leurs initiatives. De plus les comités paroissiaux se plaignent du fait que ces comités ne sont pas assez informés des différentes activités, que les contacts ne sont pas assez fréquents et que le conseil d'administration et l'exé-

cutif ne tiennent peut-être pas compte des suggestions faites par les comités paroissiaux.

Un autre malaise a été reconnu entre les Loisirs et les comités paroissiaux. Cette fois il s'agit des membres de la paroisse Saint-Joseph qui avaient décidé d'organiser des cours de yoga et semblait avoir terminé l'organisation de l'activité, le professeur seul n'ayant pas encore été embauché. Quelque temps plus tard, les Loisirs mettaient cette organisation en marche. Les membres de la paroisse Saint-Joseph reprochent aux Loisirs de s'être occupés de cette activité alors qu'elle était sous le contrôle de ceux qui en avaient eu l'idée. A ce sujet, le président des loisirs, M. Bernard Godue, a fait entendre qu'il y avait réellement un malentendu et que les Loisirs travaillaient depuis trois mois, à la formation des cours de yoga. Pour sa part, le vice-président des Loisirs, M. Yoland Paul Ferland, a clairement indiqué que le budget des Loisirs devait être consacré au niveau de toute la municipalité et non seulement au niveau d'une ou plusieurs paroisses.

Sorel remporte le championnat de la Ligue de Bienfaisance Rive-Sud

GRANBY — Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la série finale de la "Ligue de Bienfaisance" Rive-Sud qui se déroula dimanche après-midi, au Palais des Sports, à Granby. La finale mettait aux prises les équipes de Sorel et Joliette. Sorel l'emporta facilement par un compte de 11 à 2. Pour Sorel, deux joueurs ont fait le tour du chapeau, L. Fournier et R. Généreux, tandis que P. Bisson a compté deux points. Les autres compteurs sont: C. Charbonneau, G. Ledoux et Y. Chicoine. Les deux seuls buts du Joliette furent comptés par Marcel Bonin et V. Leblanc. Rappelons que la série a débuté le 23 mars pour se terminer hier. Les seize équipes en lice étaient: Drummondville, Saint-Jean, Sorel, Granby, Cowansville, Donnacona, Thetford Mines, Ville de Laval, Québec, Repentigny, Magog, Lac Mégantic, Waterloo, Laprairie, Joliette et Asbestos.

Le trophée tant envié chez les amateurs, a été remis au capitaine du Sorel par M. Jacques Langlois, distributeur Dow, à Granby. D'autre part, M. Serge Boutet, de Granby, président de la ligue de Bienfaisance Dow (Rive Sud), a remis une plaquette-souvenir à tous les joueurs de l'équipe gagnante. Dans différents clubs, l'on pouvait voir plusieurs joueurs étoilés comme: Marc Bonin, M. Filion, M. Groulx, R. St-Hilaire, M. Vachon, C. Gôté, B. Houle, R. Roy, A. Joyal et G. Saint-Cyr. Les recettes de ce tournoi annuel seront versées pour les œuvres des Soeurs Auxiliatrices, de Granby.



SOREL HERITE DU CHAMPIONNAT — Le "Tournoi de Bienfaisance Dow" a pris fin dimanche après-midi, au Palais des Sports, à Granby. Le club de Sorel a remporté une victoire facile sur l'équipe de Joliette, au compte de 11 à 2. Cet événement mettait fin à un palmarès disputé entre seize équipes de la rive sud: Drummondville, Saint-Jean, Sorel, Granby, Cowansville, Donnacona, Thetford Mines, Ville de Laval, Québec, Repentigny, Magog, Lac Mégantic, Waterloo, Laprairie, Joliette et Asbestos. Les débuts ont commencé le 23 mars pour se terminer le 31 mars. L'organisation avait été confiée à M. Serge Boutet, de Granby, président de la ligue Bienfaisance et tenue sous les auspices de M. Jacques Langlois, distributeur Dow, à Granby. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Mario Degusse, capitaine du Sorel, Richard Patenaude, instructeur du Sorel, M. Pierre Racette, vice-président de la compagnie Dow et Serge Boutet, président de la ligue Bienfaisance. (Photo La Tribune, par Roger Roy, Granby)

Services pédagogiques: fusion avec la régionale St-François

DRUMMONDVILLE (AR) — La Commission scolaire locale de Drummondville a accepté, en principe, hier soir, la fusion de ses services pédagogiques avec ceux de la Commission scolaire régionale St-François, selon l'organigramme présenté par le comité de coordination des services pédagogiques. Cet organigramme, et le rapport complet qui l'accompagne, est le fruit de plusieurs mois de travail et de recherches de la part de ce comité présidé par M. Maurice Milot et composé de représentants des deux commissions scolaires.

A la suite de cette résolution adoptée, hier soir, la Commission scolaire de la cité de Drummondville accepte de déléguer à la Commission scolaire régionale St-François, ses pouvoirs et ses devoirs, en regard de la supervision pédagogique de ses écoles.

Raisons Les raisons qui ont porté la Commission scolaire locale de Drummondville à accepter cette fusion sont multiples et clairement stipulées dans la résolution.

Parmi ces raisons, on note entre autres, que "la coordination permettra de mettre sur pied des services efficaces et adéquats, permettra l'uniformisation de l'enseignement — méthodes et manuels — et facilitera le passage de l'élémentaire au secondaire."

La résolution stipule également que la Commission scolaire locale est assurée de conserver son droit de regard et de parole sur l'enseignement et les programmes et que le rapport du comité de fusion offre les meilleures garanties dans le contexte actuel et que les plans de structure demeurent dynamiques tout en permettant la décentralisation au niveau des départements, tout en assurant la centralisation au niveau supérieur.

La coordination permettra également au travail en équipe de faire profiter au maximum les énergies pour le plus grand bien des enfants, ainsi qu'une meilleure répartition et spécialisation du travail, dans le but de valoriser l'effort de chacun, en plus de permettre l'unité d'action et de pensée.

Les commissaires d'écoles de Drummondville ont également accepté de faire profiter au maximum les énergies pour le plus grand bien des enfants, ainsi qu'une meilleure répartition et spécialisation du travail, dans le but de valoriser l'effort de chacun, en plus de permettre l'unité d'action et de pensée.

Conditions Les commissaires d'écoles de Drummondville n'ont cependant pas accepté de se lancer tête baissée dans cette aventure, sans s'assurer d'avance de certaines garanties pour lesquelles ils ont posé plusieurs conditions.

Ces conditions et leur acceptation pour la régionale St-François doivent être nécessairement la ligne de conduite des commissaires de la locale en ce qui concerne la mise en application et l'adoption définitive de cet important projet.

Parmi les conditions posées par les commissaires, les plus importantes sont les suivantes: Que la Commission scolaire locale garde son autonomie, sa juridiction administrative et pédagogique et qu'elle puisse se retirer à la fin d'une année scolaire quelconque, si non satisfaite de cette fusion;

Que le directeur du personnel soit posté au même niveau que le directeur de l'enseignement et que le directeur des finances, dans l'organigramme;

Que tous les postes soient ouverts;

Que les montants alloués par le ministère aux différents postes au budget soient dépensés équitablement et répartis à ces différents postes de chacun des deux commissions scolaires;

Que le directeur de l'enseignement à l'élémentaire exécute le programme pédagogique conçu et élaboré en collaboration avec la direction de l'enseignement de la régionale St-François, aux fins de faciliter le passage des étudiants et étudiantes au secondaire;

Que le directeur de l'élémentaire conserve son autonomie et sa juridiction vis-à-vis la mise en application de son programme et qu'il ne soit redevable, dans l'exécution du programme pédagogique, qu'à la Commission scolaire de Drummondville;

Que le statut du directeur des études à la Commission scolaire locale ne soit modifié en aucune façon sans le consentement de la Commission scolaire locale et du directeur des études lui-même et que, finalement, dans l'organigramme, l'appellation de "service à l'étudiant" soit changée pour "service éducatif".

En effet, selon les renseignements obtenus hier par La Tribune, M. Lorenzo Lemire, gérant du bureau de Drummondville de la Régie des loyers, a été averti que rien ne serait changé, cette année encore, et de continuer le travail accompli auprès des locataires et propriétaires, au cours des années passées.

Cette prise de position est d'ailleurs conforme à la loi qui stipule que les demandes de retrait de la loi favorisant la conciliation entre les locataires et propriétaires doivent être complètes, et c'est pour cette raison que la cité de Drummondville continuera à être soumise, cette année encore, à la loi de la régie des loyers. Si des changements doivent survenir, ils ne pourront pas être mis en vigueur avant le 1er mai 1969.

La résolution qui avait été adoptée par le conseil municipal de Drummondville demandait au gouvernement qu'à l'avenir le territoire de Drummondville ne soit plus soumis aux dispositions de la loi de la Régie des loyers. Or, depuis ce temps, aux bureaux du secrétaire municipal, on n'aurait reçu aucune autre communication sur le sujet, qu'un accusé de réception "laconique et poli".

La semaine suivant l'adoption de cette résolution par les autorités municipales, un contre-mouvement a surgi à Drummondville, alors que le Conseil du Travail de Drummondville, (CTC-FTQ) et le Conseil Central des Syndicats nationaux (CSN) ont uni leurs efforts pour faire parvenir un mémoire au gouvernement, Ce mémoire avait pour but de contraindre les demandes des autorités

municipales et d'exiger du gouvernement le maintien de la Régie des loyers.

Il faudra donc attendre maintenant que les enquêtes soient faites et qu'un rapport soit présenté au gouvernement pour guider ce dernier dans sa décision, afin de savoir qui verra sa demande satisfaite. Cependant, d'ici la fin d'avril 1969, les propriétaires et les locataires du territoire de Drummondville pourront continuer à avoir recours aux bons services du bureau local de la Régie des loyers qui, depuis trois ans, a totalisé 1,655 dossiers, fourni 8,378 renseignements téléphoniques et 4,227 renseignements aux bureaux, pour permettre de régler des litiges à la satisfaction des locataires et des propriétaires.

Les administrateurs devront calculer avant de dépenser

GRANBY (RR) — Les administrateurs des Loisirs de Granby doivent calculer avant d'entreprendre toutes dépenses qui se feront au sein des Loisirs Inc., pour l'année 1968.

Malgré cette première coupe dans le budget original, les Loisirs sont maintenant à faire face à de nouvelles difficultés financières puisqu'ils ne pourront disposer de \$105,000. Une somme de \$38,000 sera donc nécessaire pour combler l'écart qui existe entre ces deux montants. M. Wilfrid Cadotte, trésorier de l'organigramme, a proposé comme première solution de demander à la municipalité un accord qui lui permettrait d'utiliser gratuitement le Palais des Sports, ce qui apporterait un revenu de \$22,500. Ensuite, pour combler la balance, les Loisirs reviendraient devant les membres du Conseil municipal pour obtenir une subvention supplémentaire de \$15,000.

En effet, comme le faisait remarquer le président de l'organigramme, M. Bernard Godue, la ville devait subventionner la somme de \$196,000, mais après avoir adopté un régime d'austerité, les Loisirs ne recevront que \$143,000. Même avec un budget aussi faible, M. Godue a exprimé son opinion qu'il ne fallait pas jeter un regard vers l'arrière mais bien essayer de trouver des solutions pour combler les déficits qui seront nécessairement enregistrés au cours de cette année.

Un projet de vacances pour les enfants inadaptés de la région

DRUMMONDVILLE (FA) — Après avoir réussi à mettre sur pied une série de cours de natation pour les élèves de certaines classes d'enfants inadaptés, voici maintenant que l'Association des parents de l'enfance inadaptée de Drummondville projette la réalisation d'un autre projet, tout aussi intéressant.

L'Association désire donc attirer l'attention des parents de la régionale sur un projet de vacances pour leurs enfants inadaptés.

Le projet consisterait à conduire sur les terrains de jeux de la ville les enfants inadaptés qui pourraient ainsi, une fois, ou même plus, par semaine, se divertir sous la surveillance de moniteurs compétents.

La principale promotrice de ce projet est Mme René St-Pierre et celle-ci invite tous les parents à communiquer avec elle pour obtenir leurs impressions sur cette possibilité.

Le projet consisterait à conduire sur les terrains de jeux de la ville les enfants inadaptés qui pourraient ainsi, une fois, ou même plus, par semaine, se divertir sous la surveillance de moniteurs compétents.

L'Association pense aussi à faire passer les enfants inadaptés, un après-midi par semaine, dans une piscine locale, là encore sous surveillance contrôlée et compétente.

Avant de mettre ce projet de vacances sur pied, l'Association compte sur la réponse des parents afin de savoir s'ils sont réellement intéressés à envoyer leurs enfants se récréer de la sorte.

Les parents intéressés pourront communiquer avec l'un ou l'autre des membres de l'exécutif de l'Association des parents d'enfants inadaptés.

Cet exécutif se compose de M. André Bilodeau, président, M. Germain Brind'Amour, secrétaire, M. Gaston Dionne, trésorier, Mme René St-Pierre, vice-présidente, Mmes Patricia Besandou, René Provancher et Yvon Cormier, directrices.

LES GAIS LURONS DE WATERLOO ont remporté le championnat de la saison de la ligue Haute Pression de Waterloo. Les Gais Lurons, qui en sont à leur cinquième championnat en autant de saisons, se sont mérité le titre assez facilement puisque, trois semaines avant la fin des hostilités, leur championnat était assuré. Sur la photo, nous apercevons M. Ernest Paulot, agent O'Keefe, commanditaire du circuit, qui remet le trophée au capitaine de l'équipe, M. Germain Petit. Assiste à la présentation, M. Claude Bernard, instructeur des champions. (Photo Marcel Côté)

DOCUMENTATION — La Chambre de commerce du comté de Drummond a expédié à plusieurs centaines de Chambres, de langue anglaise, à travers le monde, de la documentation sur la cité de Drummondville, afin de promouvoir la venue de nouvelles industries dans la région et inciter le touriste à venir ici. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, le président de la Chambre de commerce du comté, M. Charles Hébert, un représentant local de l'Association canadienne des Manufacturiers, M. Fernand Girard, et le secrétaire-gérant de la Chambre, M. Grégoire Mercure. (Photo La Tribune, Drummondville)

DEVELOPPEMENT En conduisant les enfants sur les terrains de jeux, non seulement ceux-ci pourraient se divertir, mais les moniteurs contribueraient à leur développement par des jeux appropriés et des exercices physiques à leur portée.

L'Association pense aussi à faire passer les enfants inadaptés, un après-midi par semaine, dans une piscine locale, là encore sous surveillance contrôlée et compétente.

Avant de mettre ce projet de vacances sur pied, l'Association compte sur la réponse des parents afin de savoir s'ils sont réellement intéressés à envoyer leurs enfants se récréer de la sorte.

Les parents intéressés pourront communiquer avec l'un ou l'autre des membres de l'exécutif de l'Association des parents d'enfants inadaptés.

Cet exécutif se compose de M. André Bilodeau, président, M. Germain Brind'Amour, secrétaire, M. Gaston Dionne, trésorier, Mme René St-Pierre, vice-présidente, Mmes Patricia Besandou, René Provancher et Yvon Cormier, directrices.

DEPUIS 21 ANS A VOTRE SERVICE

VENDRE UNE CHAUSSURE C'EST FACILE

BIEN AJUSTER EXIGE UNE LONGUE EXPERIENCE

RIEN NE SERT D'ACHETER UNE BONNE CHAUSSURE SI ELLE N'EST PAS BIEN AJUSTEE

CONFIEZ-NOUS LES PIEDS CROISSANTS DE VOS ADOLESCENTS

NOUS AVONS TOUJOURS LE PLUS GRAND CHOIX DE CHAUSSURES SAVAGE EN MAGASIN

PATRICE ROY SUR LA PLAZA

4334



